

A. Dechambre : sa vie, ses oeuvres.

Contributors

Lereboullet, L.

Publication/Creation

Paris : Masson, 1887.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/bw3end29>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>

BZP

DEC

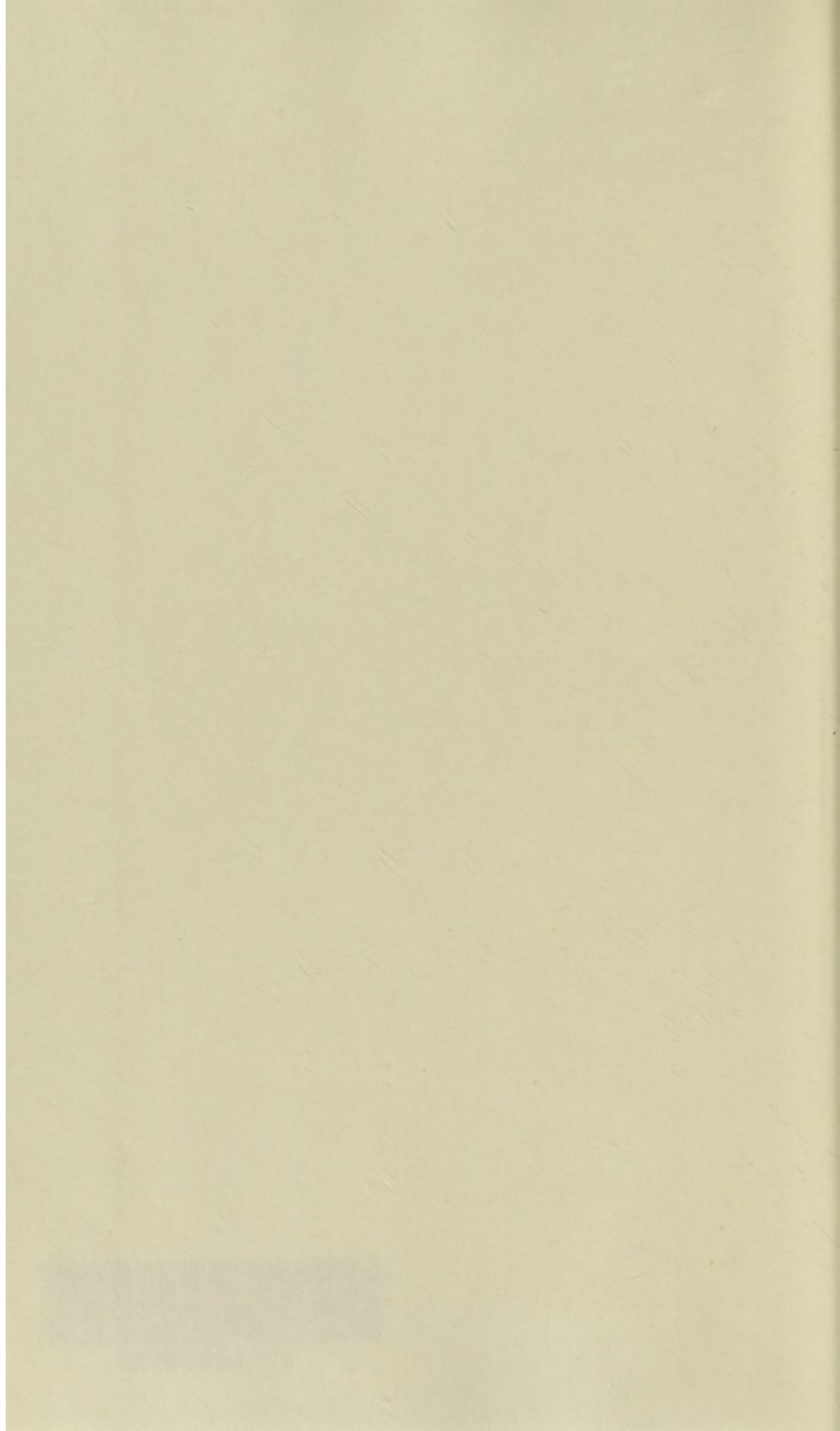


22200036972



Digitized by the Internet Archive
in 2016

<https://archive.org/details/b24864614>



A M^{le} D^{re} Ch. Rouffe
membre de l'Académie
hommage respectueux
J. Liebon

A. DECHAMBRE

SA VIE, SES OEUVRES

16546. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

L. LEREBoullet

A. DECHAMBRE

SA VIE, SES ŒUVRES

PARIS

G. MASSON, ÉDITEUR

LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 120

1887

DECHAMBRE, Amédée
[1812-86]

BZP
(DECHAMBRE)



dupl. loan

A. DECHAMBRE

SA VIE, SES OEUVRES

Le 5 avril 1885 les collaborateurs de M. Dechambre se réunissaient pour faire exécuter le buste que l'Académie de médecine veut bien accepter aujourd'hui. Nul ne pouvait supposer alors que cette expression d'une profonde et respectueuse estime ne dût servir qu'à donner à l'image d'un maître vénéré la durée des souvenirs qui lui survivent.

Dechambre avait accepté avec joie cet hommage spontané de gratitude et d'affection. Il le considérait comme la récompense des services que, pendant près d'un demi-siècle, il avait rendus à la science et à la profession mé-

dicales. Il avait été profondément touché de l'empressement avec lequel on avait de tous côtés répondu à l'appel de son ami, le D^r Hénocque. Aussi, lorsque l'œuvre, due à un éminent statuaire¹, eut reçu la consécration d'une exposition publique, lorsqu'elle parut digne du mouvement d'opinion qui l'avait inspirée, c'est avec un juste sentiment de fierté qu'il voulut fixer lui-même la date d'une fête devant rassembler autour de lui tous ceux qui l'avaient connu et aimé.

Le 20 décembre 1885, dans un de ces moments d'expansion affectueuse où il aimait à rappeler sa vie passée en la comparant à la situation éminente qu'il avait acquise, Dechambre me demandait d'être, auprès des membres du Comité de souscription, l'interprète du vœu qu'il venait d'exprimer. Le soir même, on le rapportait frappé d'apoplexie. Quinze jours plus tard, c'étaient des honneurs funèbres qu'on lui décernait.

On n'a point oublié cette touchante manifestation qui réunissait l'Académie de médecine presque tout entière, conduite par son président, M. U. Trélat, et son secrétaire perpétuel, M. Bécлар, un grand nombre de membres de l'Institut et de professeurs ou agrégés de la Faculté, les représentants les plus autorisés de la presse, l'élite du corps médical parisien. Et les paroles éloquentes de M. Bécлар, tenant à affirmer, au nom de la compagnie qu'il représentait si dignement, les sentiments d'es-

1. M. Barrias, membre de l'Institut.

time et de regrets que laisse après lui notre cher directeur, sont de celles que l'on n'oublie pas.

Ces hommages rendus à sa mémoire suffiraient à la glorifier. Mais la vie de Dechambre a été un enseignement et un exemple. Elle mérite donc d'être racontée avec quelques détails. Admis depuis de longues années dans son intimité; ayant été, jusqu'à son dernier jour, le confident de ses pensées les plus intimes, je n'aurai d'ailleurs, pour lui rendre la justice qui lui est due, qu'à dire simplement ce qu'il a toujours été : travailleur infatigable, passionné pour la vérité et la justice, écrivain et moraliste chez qui, comme l'a si bien rappelé M. Béclard, « le zèle laborieux du savant et la curiosité méditative du philosophe s'alliaient à un vif sentiment du beau dans tous les genres et à ces nobles instincts qui sont les sources vives de la pensée ».

Amédée Dechambre est né à Sens le 12 janvier 1812. Il était fils de Claude-Étienne Dechambre et de Cécile-Charlotte Hédiart. Sa mère, femme de grand mérite, bien digne du respectueux attachement que lui avaient voué tous les siens, appartenait à une ancienne famille du département de l'Yonne; son père était employé comme secrétaire à la sous-préfecture de Sens¹. C'est dans ces modestes fonctions qu'il donna à ses concitoyens un exemple

1. C'est par erreur que, dans plusieurs discours ou articles nécrologiques publiés après la mort de M. Dechambre, il a été dit que son père avait été médecin. Les services qu'il avait rendus à l'hôpital de Sens ont causé cette confusion.

de patriotisme et de courage qui lui coûta la vie. Voici en quels termes le *Registre des bienfaiteurs des hospices de Sens* (délibérations des 8 mars, 27 avril et 17 mai 1814) rapporte cet événement :

« La ville de Sens avait été prise d'assaut après douze jours de siège, le 11 février 1814. Le pillage avait ensuite été permis. Il s'était étendu jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Les sœurs, l'économe, le chapelain avaient déserté la maison. Une maladie contagieuse, le typhus, y faisait d'horribles ravages et l'on ne trouvait plus personne qui voulût y venir exercer les fonctions d'économe. Sollicité au nom du bien public, M. Dechambre consentit à se charger de cette dangereuse mission. Mais au bout de quelques jours il fut atteint de la maladie qui enlevait tant de malheureux autour de lui et succomba victime de son dévouement, emportant du moins les regrets de la Commission des hospices et ayant bien mérité de la ville entière. »

La mort de M. Dechambre laissait sa veuve sans ressources aucunes. Elle vint alors s'installer avec ses deux enfants, Édouard et Amédée, chez son père, M. Charles Hédiart, ancien boulanger. L'abbé Paul-Augustin Hédiart, son frère, ancien aumônier de l'Hôtel-Dieu, se consacra tout aussitôt à l'éducation de ses deux petits-neveux et, pendant plusieurs années, s'attacha tout particulièrement à donner à Amédée Dechambre des leçons qui devaient le préparer à entrer au collège. Celui-ci garda le plus reconnaissant souvenir des services que lui avait rendus son premier maître. Souvent il rappelait combien il avait eu plaisir à commencer, sous sa direction, l'apprentissage des études

classiques, et jusqu'à son dernier jour il conserva précieusement dans sa chambre à coucher le médaillon qui lui rappelait ce bienfaiteur de sa jeunesse.

Cependant la ville de Sens n'avait pas oublié la dette de reconnaissance qu'elle avait contractée en 1814. Le 8 avril 1823, le Conseil municipal signait la délibération suivante :

« Vu la délibération du bureau d'administration du collège de cette ville, en date du 11 janvier dernier, par laquelle le bureau présente une liste triple de candidats parmi lesquels le Conseil municipal doit nommer les deux enfants qui jouiront des deux demi-bourses qui ont été créées par la délibération du 15 mai 1822 et pour laquelle il a été accordé des fonds au budget de 1823;

« Le Conseil municipal, désirant donner à la veuve et aux enfants du sieur Claude-Étienne Dechambre une marque du souvenir et de la reconnaissance qu'il a conservés des services que ledit sieur Dechambre a rendus à la ville en se livrant tout entier, par son zèle et par humanité, aux soins des malades qui, lors de l'invasion et du siège de cette ville, étaient si nombreux dans l'Hôtel-Dieu et y ont occasionné une épidémie dont ledit sieur Dechambre n'a pas tardé à être victime;

« Considérant qu'il a laissé en mourant une veuve et deux enfants sans fortune, et qu'à cette époque le Conseil municipal a promis de devenir le père et le protecteur de ces enfants; que Paul-Édouard et Amédée Dechambre, ses deux fils, qui, à défaut de moyens, suivent actuellement les cours du collège comme externes et qui sont les premiers portés sur la liste des candidats présentés par le bureau du collège, sont de bons sujets, ainsi qu'en témoigne M. le principal du collège....;

Le Conseil arrête que les sieurs Paul-Édouard Dechambre et

Amédée Dechambre sont désignés pour jouir des deux demi-bourses au collège créées par la délibération du Conseil en date du 15 mai 1821. »

Si j'ai cru devoir reproduire textuellement cette délibération, c'est parce que M. Dechambre s'en était toujours montré reconnaissant et en avait précieusement conservé une copie. Lorsqu'il offrit à la bibliothèque de sa ville natale un exemplaire du *Dictionnaire encyclopédique*, il voulut marquer sur la première page de cette œuvre la gratitude qu'il gardait aux administrateurs qui lui avaient fourni les moyens de commencer des études qu'il était digne de mener à bien¹.

Comme tous ceux dont les débuts ont été difficiles, il aimait à rappeler que, si son père ne lui avait laissé aucune fortune, il avait du moins recueilli fidèlement un bien qui avait été l'origine de la sienne : l'impression profonde, ineffaçable, de cette leçon de patriotisme, de dévouement et de courage qu'il avait donnée en sacrifiant sa vie à un devoir qu'il s'était créé.

Le collège de Sens était d'ailleurs, au commencement de ce siècle, un des premiers parmi nos établissements universitaires.

C'étaient vraiment de bons maîtres, profondément ver-

1. Voici cette dédicace : « J'offre cet ouvrage à la ville de Sens comme un témoignage de reconnaissance pour l'instruction que j'ai reçue gratuitement dans son collège et comme hommage à la mémoire de mon père dont un acte de dévouement, accompli en 1814 au prix de sa vie et mentionné sur les registres de la municipalité, m'a valu cette précieuse faveur.

« Paris, ce 22 décembre 1880. »

sés dans l'art d'inspirer le goût des belles-lettres et d'élever les âmes, que les modestes régents de collège qui formèrent alors des élèves dont les noms : Camille Doucet, Vuitry, Édouard Charton, etc., sont devenus célèbres et qui restèrent les amis fidèles et dévoués de leur camarade Dechambre. S'ils ne connaissaient pas les nouvelles et savantes méthodes de pédagogie, si prônées de nos jours, il faut reconnaître qu'ils savaient s'inspirer des bons principes, en s'efforçant de former le jugement et d'orner l'esprit des enfants qui leur étaient confiés. Aujourd'hui l'on aime assez à nier l'utilité de ces premières études, et, parmi nos plus célèbres littérateurs, de spirituels académiciens rappellent volontiers qu'ils ont été des écoliers médiocres ; ils comparent les lycées à des prisons et leurs vieux maîtres à des tortionnaires du moyen âge, terreur des enfants et des familles. Il n'est donc pas mauvais de rappeler ce qu'ont dû à l'éducation universitaire ceux dont nous avons pu apprécier l'application laborieuse et le savoir et dont l'estime universelle a consacré la haute situation.

Or il suffit, pour se faire une idée de ce que fut l'enseignement donné au collège de Sens, de parcourir le compte rendu de l'Association amicale de ses anciens élèves. Chaque année, aux banquets amicaux qui réunissaient ceux-ci, plusieurs pièces de vers que lisaient, aux applaudissements de leurs camarades, C. Doucet, ou Dechambre, ou Mercier et, plus récemment MM. Deligand, Compérat, Piesse ou Poisson, venaient prouver qu'ils n'avaient perdu ni leurs souvenirs classiques, ni l'art de bien

rimer un sonnet. N'hésitons pas à le redire : s'il est juste de proclamer que les besoins de la société moderne imposent à l'Université des réformes qu'elle accepte d'ailleurs et qu'elle s'efforcera de réaliser peu à peu, il est équitable de reconnaître aussi que les études classiques, c'est-à-dire les connaissances multiples que l'on acquiert par la fréquentation des poètes et des orateurs anciens, donnent au goût, au cœur et à l'esprit les tendances les plus délicates et les impulsions les plus heureuses. Le médecin, en particulier, qui s'attache à une infinité de travaux divers, qui se trouve journellement en contact avec toutes les classes de la société, de qui l'on exige tant de tact et de discernement ; le médecin plus que tout autre doit être préparé par une bonne éducation à l'étude de ces maux qui affectent l'intelligence au moins aussi souvent que le corps, ainsi qu'à cette pleine possession des classiques qui le met à même de traiter de pair à pair avec tous ceux sur lesquels il est nécessaire que s'exerce son ascendant.

Dechambre, qui sortait du collège de Sens n'ayant aucune ressource matérielle, mais emportant avec ses couronnes l'habitude et l'amour du travail, pouvait sans crainte envisager l'avenir. Il savait contenir ses besoins et ses désirs dans une mesure inférieure à ses ressources, et chercher le bonheur dans son indépendance morale et la satisfaction que donne la certitude de faire bien. Aussi le voyons-nous supporter avec courage les incertitudes d'une existence précaire et les épreuves qui l'attendaient à sa sortie du collège de Sens.

Au prix des plus grands sacrifices, sa mère avait pu jusqu'alors lui venir en aide; mais lorsque, au mois de novembre 1829, il vint commencer à Paris ses études médicales, elle ne crut pas devoir l'encourager à entreprendre le long, onéreux et persévérant travail qui s'impose aux futurs docteurs. Dechambre dut se résigner. Il n'était point d'âge à lutter, ni même à bien savoir ce dont il serait capable. Jusqu'au deuxième trimestre de l'année 1831, il prit donc sept inscriptions en vue du grade d'officier de santé; mais bientôt son désir d'arriver à une situation plus digne de lui l'emporta sur les craintes qu'il pouvait concevoir. Le 28 septembre 1830 il s'était fait recevoir bachelier ès sciences physiques, seul titre exigé alors en vue des études médicales. Bien qu'il ne reçût, pour vivre à Paris, qu'une subvention de quinze francs par mois, il se présentait en 1831 à l'externat. Reçu à ce premier concours, et appelé dès lors à prendre sa part de l'enseignement clinique donné dans les hôpitaux, il prit en 1831 et 1832 trois inscriptions pour le doctorat et sollicita de l'administration universitaire l'autorisation de faire convertir en inscriptions pour le doctorat celles qu'il avait prises en vue du grade d'officier de santé. Cette autorisation lui fut accordée par décision du conseil royal de l'instruction publique en date du 6 juillet 1832. Au même titre que ses camarades d'études, Dechambre remplit donc les fonctions d'externe à l'hospice de la Vieillesse (femmes) durant neuf mois, et d'interne provisoire au même hospice (jusqu'à la fin de l'année 1832).

On se demande comment, avec les modiques ressources dont il disposait alors, il put continuer les dispendieuses études qu'exige l'apprentissage médical. Dechambre y parvint cependant, non seulement à force d'économies et en se refusant de connaître aucun des faciles plaisirs de la vie d'étudiant, mais surtout en associant sa vie à celle de son camarade Mercier, en s'installant avec lui dans une modeste chambre où — c'est lui-même qui le rappelait souvent — ils préparaient de leurs mains un repas plus que frugal. Leurs frais d'installation, de chauffage et d'éclairage étaient ainsi partagés et, il faut le dire, réduits à presque rien. Les bibliothèques publiques leur fournirent les livres dont ils avaient besoin ; les cours de la Faculté et les cliniques hospitalières leur enrichissaient la mémoire de notions et de faits dont ils savaient, dans leurs conférences du soir, discuter la portée et résumer les enseignements. Quelques leçons données par-ci par-là à des étudiants pressés d'obtenir leur diplôme de bachelier ; plus rarement la copie de travaux littéraires ou la rédaction d'observations médicales, venaient accroître leurs modestes ressources. Ils en profitaient alors pour aller, l'estomac léger, mais l'esprit tout rempli de leurs souvenirs classiques, s'enthousiasmer au Théâtre Français en écoutant les chefs-d'œuvre de Corneille ou de Racine. Que de fois Dechambre ne m'a-t-il pas raconté tous les ingénieux procédés qu'il mettait en œuvre pour décider son ami Mercier à se donner cette joie !

Deux années se passèrent ainsi. Dechambre était externe

des hôpitaux, lorsque le choléra éclata à Paris. Comme tous les étudiants d'alors, il fit son devoir et fut attaché à une ambulance desservant le quartier de la place Maubert ; mais bientôt les fatigues de ce service supplémentaire et les privations qu'il était toujours obligé de s'imposer le mirent hors d'état de résister aux atteintes de la maladie. Il fut contraint de quitter Paris et de retourner à Sens, atteint d'une fièvre typhoïde grave. Par ses soins dévoués et attentifs, sa mère parvint à le conserver. Mais lorsqu'il entra en convalescence, il avait perdu presque tous ses cheveux. Est-il besoin d'insister sur le découragement et la tristesse que devaient nécessairement lui causer, à l'âge de vingt ans, cette interruption dans ses études et cette maladie si cruelle ? Dechambre ne se laissa pas abattre. En 1833 il était reçu au concours de l'internat en même temps que MM. Roger, Béhier, Jacquemier, Le Diberder, Boinet, Tonnelier, etc., qui demeurèrent ses amis, et il fut attaché à l'hospice de la Vieillesse (femmes) où, sauf un court intérim, qu'il fit en 1836 à l'Hôtel-Dieu, il resta pendant quatre années consécutives. C'est à cet hôpital de la Salpêtrière qu'il a donc passé tout le temps de ses études cliniques et comme externe et comme interne. « C'est là, m'écrit M. Diday¹, que pour la première fois j'ai été en rapport avec lui. Tous deux internes de l'*In-*

1. Je tiens à reproduire presque textuellement la lettre qu'a bien voulu m'adresser l'illustre médecin des hôpitaux de Lyon. Nul mieux que lui ne pouvait raconter ces premières années de la vie médicale de Dechambre. On retrouvera dans ce résumé les qualités de cœur et d'esprit du camarade et de l'émule de mon excellent maître.

firmerie, unis par un service dans des salles contiguës, nous le devînmes bientôt plus solidement par la communauté des goûts et surtout par cette qualité que j'ai bien rarement rencontrée ailleurs au même degré, celle d'être sans efforts et sincèrement équitable envers les hommes et envers leurs titres scientifiques. Dès cette époque c'était parmi nous plus qu'une bonne fortune, c'était un encouragement *d'être apprécié par Dechambre*. Son chef de service lui-même, le franc et modeste Hourmann (beau-frère de Bérard), n'échappa point à cet honneur hiérarchiquement insolite. Bientôt, et sans que sa dignité eût à en souffrir, il devint le collaborateur de son interne dans le premier et important travail qu'ils signèrent tous deux.

« Quelle douce vie, quelle charmante intimité me rappelle cette année où, sans préoccupation sur notre avenir, nous le faisons en quelque sorte inconsciemment ! Les divers genres de mérite que Dechambre manifesta plus tard d'une façon si éclatante, faisaient plus que s'y dessiner en germe. A côté des *Recherches sur la structure des vésicules pulmonaires*, publiées dans les *Archives*, la *Gazette médicale de Paris* inséra avec empressement un feuilleton du tout jeune écrivain, racontant, avec la fine ironie qui déjà lui était familière, la piquante aventure d'une jeune épileptique se prétendant douée du don de seconde vue. »

Ce récit si intéressant et si instructif au point de vue de l'histoire du magnétisme animal a été reproduit, par Dechambre, dans l'*Examineur médical* et dans l'ar-

ticle MESMÉRISME du *Dictionnaire Encyclopédique*. On ne manquera pas de remarquer que les expériences entreprises par le jeune interne de la Salpêtrière, avec le concours de ses amis H. Roger, Diday, Peisse, etc., n'avaient pour objet que de déjouer les supercheries de certaines somnambules. On ne saurait établir aucune analogie entre les expériences de vision à distance et celles qui ont trait à l'hypnotisme et à la suggestion. C'est pourquoi l'on peut sans aucune arrière-pensée faire ressortir les qualités d'observation rigoureuse, de tact médical et de pénétration scientifique qui alors déjà donnaient une réelle autorité aux assertions de Dechambre.

« Au sein du petit groupe de juvéniles ardeurs, cherchant leur voie d'expansion, que formait l'internat de cette année, dit ensuite M. Diday, le modérateur, le pondérateur était vraiment Dechambre. Sans qu'on l'eût désigné, sans que de son côté il s'imposât en quoi que ce fût, on le sentait, on l'acceptait ainsi.

« Un tout petit fait prouve la sincérité de cette déférence instinctive. Dès cette époque, notre camarade était affligé du caractéristique attribut d'une maturité précoce. Pour parler net, à vingt ans Dechambre portait perruque. Eh bien ! j'atteste que, non seulement de nous à lui, mais même entre nous, hors de sa présence, jamais un mot direct, jamais une allusion détournée ne nous est échappée sur cette infirmité singulière¹. Telle était sa situation

1. J'ai dit plus haut à quelle maladie il avait dû cette infirmité.

acquise parmi nous que, en me reportant à cette époque, mon regard rétrospectif y découvrant son horoscope, malgré l'image de trente années interposées, je vois nettement en lui, tel qu'il était alors, le futur rédacteur en chef du Dictionnaire encyclopédique....

« De même que *les autres* avaient besoin de Dechambre, il semble que, par sa nature, Dechambre, pour donner son plein rapport, ait eu besoin *des autres*. Non pas qu'il ne pût marcher seul. Mais diriger, éclairer, conduire, corriger était son rôle prédestiné, la native manière selon laquelle son tempérament intellectuel pouvait rendre le plus de services. Dès l'année 1833, simple interne, par le fait de lui avoir fourni quelques pièces anatomiques, il noua des rapports avec l'homme qui devait exercer sur sa carrière une si grande influence et auquel il devait lui-même rendre tant de services, la plupart, et les principaux, à peine aperçus de celui qui les reçut. J'ai nommé J. Guérin, rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Paris*. Tous deux, journalistes de race, ne pouvaient manquer, une fois touchés, de s'unir. Mais l'union fut lente à se faire et, je l'atteste, ne passa jamais à l'état d'amitié. »

Nous verrons plus loin ce qu'il advint de ces relations et pourquoi Dechambre dut abandonner et même combattre, avec une vivacité de plume qui n'était pas dans ses habitudes, le polémiste ardent qui, le premier, lui avait ouvert l'accès du journalisme médical. Sans ressources aucunes, sans espoir d'arriver par les concours à une situation digne de son talent et de son activité laborieuse,

Dechambre avait été contraint, en cessant ses fonctions d'interne, de chercher les moyens d'assurer son existence.

Depuis plusieurs années il collaborait à la *Gazette médicale de Paris*. Il donnait, en même temps, à divers recueils périodiques, des observations ou des mémoires scientifiques qui prouvaient ses qualités d'observateur et le fruit qu'il avait su tirer de ses études cliniques. C'est ainsi qu'ayant assisté, en 1834, à une épidémie de grippe à la Salpêtrière, il en envoyait le récit au *Journal des connaissances médico-chirurgicales* (1834). Les *Archives générales de médecine* publiaient ses *Recherches cliniques pour servir à l'histoire des maladies des vieillards*, travail considérable, écrit en collaboration avec Hourmann, et qui, c'est Dechambre qui put le dire lui-même, « a joui d'une autorité durable ». Le *Bulletin clinique de Piorry* insérait en 1835 deux observations de *paralysie directe*, c'est-à-dire d'hémiplégie avec lésion cérébrale du côté des membres paralysés, etc., etc.

Ces publications multiples ne suffisaient pas à épuiser l'activité du jeune interne. L'estime qu'avait pour lui son maître Cruveilhier lui permettait, bien qu'il n'y eût aucun titre officiel¹, de se préparer, sous cette direction bienveillante, à l'exercice de la médecine pratique qui devait, plus tard, lui donner une si grande expérience et une influence si légitime. J'ai su par un de ses meilleurs amis, qui fut son premier client, et qu'il soigna en 1836 dans le cours

1. C'est, en effet, M. Diday qui était l'interne de Cruveilhier. Dechambre fut celui de Prus et plus tard d'Hourmann.

d'une fièvre typhoïde grave, que, durant le cours de son internat, Dechambre avait déjà mérité la confiance de plusieurs familles. Louis et Chomel, qui n'avaient pu manquer, après plusieurs consultations accordées à leur jeune élève, de lui reconnaître le tact et le bon sens qui sont les premières qualités du médecin, l'encourageaient à poursuivre ses premiers succès de clientèle. Un échec subi à son premier examen, le 15 janvier 1838, devant un jury formé par Orfila, Pelletan et Guérard¹, retarda toutefois pour de longues années le moment où le titre de docteur lui permettait de mieux répondre aux espérances qu'il avait inspirées. C'est alors en effet, en 1838, que la mère de Dechambre — il devait la perdre l'année suivante — vint s'installer près de lui dans un appartement de la rue Saint-Honoré, et lui demander assistance et appui. Elle lui persuada de continuer, tout en exerçant la médecine aussi fructueusement que le permettait alors, par une juste tolérance, son titre d'interne, à collaborer aux journaux qui sollicitaient son concours. Dechambre négligea donc la préparation de ses examens et, sans prendre d'inscription nouvelle, s'attacha plus particulièrement à J. Guérin, dont il devint, après la mort de sa mère, le chef de clinique et le secrétaire. C'est à cette époque qu'il passa chaque jour de longues heures à l'établissement orthopédique de la Muette, recueillant des observations qu'il publiait non seulement

1. Il est juste de faire remarquer que les *Sciences accessoires*, sujet de cette épreuve, étaient vouées par l'Internat d'alors à un dédain aussi général que peu fondé.

dans la *Gazette médicale de Paris*, mais encore dans les diverses feuilles qui pouvaient faire connaître les succès réels obtenus par ce chirurgien vraiment novateur, mais non moins habile à solliciter de toutes parts l'attention du public médical.

Le 1^{er} juin 1839, Furnari fondait l'*Esculape*, *journal des spécialités médico-chirurgicales*; quelques mois plus tard (2 août 1840), il s'unissait à Amédée Latour pour fonder cette publication avec la *Gazette des médecins praticiens*. C'est dans l'*Esculape* que Dechambre commença (12 avril 1840) sous ce titre : *les Mouches*, une série de feuilletons humoristiques qui eurent le plus vif succès, et où, rival applaudi des Peisse et des Réveillé-Parise, il aimait à témoigner de sa profonde connaissance de notre monde professionnel : « J'emprunte cette idée, écrivait Dechambre, à un ingénieux écrivain qui publie, sous le titre *les Guêpes*, une revue mensuelle de tout ce qui se passe de sérieux ou de plaisant dans le monde politique et la société parisienne. J'ai pensé que les guêpes étaient des insectes un peu trop méchants pour notre petit monde médical, où il y a plus souvent à gronder qu'à châtier. » En écrivant ces lignes, il ne pensait pas que, quelques mois plus tard, il assisterait à l'un des incidents les plus pénibles qu'ait pu déterminer la polémique ardente qui, il y a un demi-siècle à peine, semblait si naturelle entre tous les médecins journalistes. Amédée Latour, l'un des rédacteurs en chef de l'*Esculape*, fut condamné à deux mille francs de dommages et intérêts envers Gendrin et in-

carcéré pour défaut de payement, sur la demande expresse de son impitoyable adversaire. On n'a pas oublié ce procès ; on se souvient aussi de la généreuse intervention des rédacteurs en chef des journaux parisiens : Jules Guérin, Miquel, Fabre et Furnari, qui s'empressèrent d'ouvrir une souscription et parvinrent en quelques jours à désintéresser Gendrin et à rendre Latour à ses travaux et à ses affaires.

Dechambre prit une part active aux discussions que suscita ce regrettable incident, et il n'est point douteux que son ironie mordante n'ait touché, plus vivement que les articles les plus violents, le médecin qui se montrait si peu confraternel. Alors déjà, le jeune publiciste voyait ses feuillets commentés et reproduits de toutes parts. On y trouvait en germes les qualités d'esprit et de style que son ami Peisse l'aidait à perfectionner, et qui ont fait de lui un des maîtres du journalisme contemporain.

Cependant Furnari ne devait point séjourner à Paris. Spécialiste habile, mais n'ayant pu réussir à se créer une clientèle fructueuse, il demanda au gouvernement français une mission dans nos provinces d'Afrique et l'*Esculape* cessa sa publication. Dechambre dut fonder une feuille nouvelle pour y continuer la série de ses articles. C'est alors (27 juin 1841) qu'associé à son ami Mercier, il créa l'*Examineur médical*.

A partir de ce jour, tandis qu'Auguste Mercier « insérait dans ce journal et défendait de ses ongles — c'est M. Diday qui nous l'écrit — toutes ses découvertes faites ou à faire, Dechambre, véritable rédacteur en chef, y traitait toutes

les questions à l'ordre du jour et se formait peu à peu lui-même au style, aux allures et à la tenue dont il devait plus tard si bien trouver l'emploi. »

Il faut relire, comme je viens de le faire, les trois volumes de cette feuille éphémère pour bien comprendre l'immense somme de travail que Dechambre dut y dépenser, et pour s'assurer que le journalisme bien compris n'est pas à la portée de tous et qu'il n'est jamais œuvre d'indolence. Le programme tracé en tête du premier numéro de l'*Examineur médical* montre comment Dechambre comprenait sa tâche :

« Le journalisme médical, y disait-il, sauf quelques exceptions rares et accidentelles, ne consiste guère qu'en un recueil de faits; ces faits tels qu'ils sont ne suffisent pas à constituer *scientifiquement* la plupart des parties qui composent le domaine de la médecine; il faut ouvrir de nouvelles voies à l'observation; il importe peu que les observations particulières soient plus longues ou plus courtes, mais il importe surtout de les recueillir à la lumière d'idées générales; un contrôle rigoureux doit être exercé sur les prétendus faits qui se produisent journellement dans le domaine public : le journalisme médical *critique* est donc un besoin de l'époque¹. »

Critique, il le fut dès lors dans la vraie, dans la juste acception du mot. Tantôt dans ces notes anonymes où il appréciait avec tant de tact les discussions académiques,

1. *Exam. méd.* 1844, p. 2.

sans craindre de juger très sévèrement les écarts de langage d'Emery ou de Gerdy ; tantôt dans les articles de fond où il rendait compte de ces brillants concours qui mettaient en présence des hommes qui s'appelaient Malgaigne, Sédillot, Boyer, Chassaignac, Laugier, Robert, Vidal, etc., etc. ; ou encore dans ces Bulletins où il s'efforçait de rendre plus claires et plus précises toutes les questions médicales que l'on discutait dans les académies et les sociétés savantes ; ou enfin dans ses feuilletons de plus en plus goûtés, de plus en plus pétillants soit de sens, soit d'humour, partout et toujours Dechambre progressait et se faisait apprécier.

« A cette époque déjà, dit M. Diday, se place un souvenir qui, pour moi surtout, donne la mesure de l'acquit réalisé par ses efforts. Attachés tous deux, par des liens différents, à l'œuvre de J. Guérin, j'avais eu à rédiger une série de leçons de ce professeur, par-dessus tout obscur, à *force d'être profond*, se plaisait-il à dire lui-même. Rédacteur de la *Gazette* depuis deux ans, je me flattais de posséder un certain talent pour rendre ma pensée ainsi que celle d'autrui. Ici la tâche était ardue sans doute ; mais je m'étais consacré tout entier à la tâche ; et, vu la difficulté plutôt que vu le mérite de l'œuvre, je contemplais non sans un certain orgueil ma rédaction définitive des *Leçons sur les arthralgies* !... Vains efforts ! le professeur, en partie seulement satisfait, me signifia courtoisement, mais carrément, que sur plusieurs points *je ne l'avais pas compris*, et qu'il se chargeait de revoir mon travail. Lorsqu'il

me le rendit au bout de huit jours, tout me sembla en effet transformé ; le tour était plus net, la phrase vivante, la pensée surtout, ô miracle, s'exhumait presque distincte des langes traditionnels.... Je félicitai sans réserve le *professeur*... J'appris plus tard que la main de Dechambre avait opéré ce prodige. »

Cependant l'*Examineur médical* ne devait avoir lui-même qu'une durée assez courte. Accablé par tant de travaux divers, Dechambre se voyait obligé, dès le 12 juin 1842, d'annoncer qu'il lui était impossible de continuer toutes les semaines une tâche devenue écrasante. Mais, quoiqu'il ne parût plus dès lors que tous les quinze jours, le journal ne pouvait, malgré son prix modique, soutenir la concurrence que lui créaient d'autres organes du mouvement scientifique et médical. Les travaux personnels de Mercier et ses polémiques avec d'autres spécialistes, aussi bien que les articles qui résumaient les opérations et la pratique de J. Guérin, n'étaient pas du goût de tous les lecteurs. Enfin, il faut le dire, certaines critiques un peu acerbes, quelques jugements un peu sévères sur les hommes et sur leurs actes avaient blessé plusieurs d'entre eux. Dans son feuilleton du 1^{er} juillet 1843, « *Sur une des libertés de la critique* », Dechambre proteste contre l'accusation qu'on lui adresse de faire du scandale alors qu'il ne s'agit, d'après lui, que de surveiller, à côté des intérêts de la science, les intérêts de la dignité professionnelle. Dénigrer, adresser des personnalités, ridiculiser les hommes et les choses, voilà ce

qu'on prétendait lui reprocher. Il y répond en ces termes : « Montrer du doigt, dans le corps médical, le membre corrompu qui répand autour de lui une odeur de vénalité, ou le membre rapace qui dérobe le bien d'autrui, ou le membre qui insulte ou prévarique dans l'ombre ou par procuration, quoi ! c'est là du scandale ! Le scandale à présent consiste à stigmatiser et à honnir les choses scandaleuses ! »

Cet article fut l'un des derniers. Un mois plus tard, le 1^{er} août 1843, l'*Examineur médical* cessait sa publication. Dechambre cependant n'y avait perdu ni son temps ni sa peine. Cette vie si laborieuse, durant laquelle il lutta d'un travail si acharné ; ces exercices de style qui perfectionnaient ses aptitudes littéraires, au milieu de cette confusion de langues qui caractérisent le journalisme contemporain, lui permirent de mener à bien, dans la maturité de sa vie, sans en jamais sentir l'effort et avec la quiétude la plus sereine, la grande tâche qu'il nous faut apprécier maintenant.

A cette période de son existence se place un incident qui a été mal compris et diversement commenté par ses biographes¹. Depuis le 6 juillet 1832, aucune inscription

1. C'est par erreur que dans un feuilleton de l'*Union médicale* (1886, p. 424) le Dr L. H. Petit dit que Dechambre fut officier de santé, qu'il a dû en cette qualité exercer la médecine à Strasbourg, etc. J'ai déjà expliqué plus haut que l'annotation : « gratifié de la conversion de sept inscriptions d'officier de santé » veut dire que Dechambre avait obtenu de faire convertir ses premières inscriptions, prises avant son baccalauréat, en inscriptions pour le doctorat. Grâce à l'obligeance de M. le professeur Tourdes, doyen de la Faculté de médecine de

n'avait été prise par Dechambre. A Paris, où ses articles de critique, si intéressants et si instructifs, étaient connus de tous les médecins, où son titre de rédacteur en chef de l'*Examineur médical* l'avait mis en évidence, où, avec l'approbation et sous l'égide de Cruveilhier, Louis et Chomel, il exerçait la médecine, on le croyait depuis longtemps pourvu du titre de docteur. Seuls ses camarades intimes, ses anciens collègues d'internat, déjà chefs de clinique ou médecins d'hôpitaux, savaient pourquoi il avait dû interrompre ses études. Il fallait mettre un terme à cette situation aussi anormale que pénible. Le 26 décembre 1843 Dechambre obtint (à titre onéreux) les six inscriptions nécessaires pour acquérir le titre de docteur en médecine. La même décision l'autorisa à subir ses examens devant la Faculté de médecine de Strasbourg. Une note manuscrite de la main de Dechambre et qui se trouve aujourd'hui dans les archives de la Faculté de Nancy, est ainsi rédigée : « Le soussigné, Dechambre (Amédée), âgé de trente-deux ans, né à Sens (Yonne), bachelier ès sciences physiques par diplôme du 28 septembre 1830, a l'honneur de se présenter devant la Faculté de médecine de Strasbourg pour y subir *son premier examen* pour le doctorat. »

Arrivé à Strasbourg au commencement du mois de janvier 1844, Dechambre n'y passa qu'un mois. Durant ce

Nancy, j'ai pu obtenir des notes précises, extraites des Archives de l'ancienne Faculté de Strasbourg, et qui me permettent de rectifier ce qui a été écrit au commencement de l'année 1886.

court espace de temps il subit ses cinq examens¹ et y soutint sa thèse de docteur². Celle-ci avait pour titre : *Sur l'hypertrophie concentrique du cœur et les déviations de l'épine par rétraction musculaire*. La deuxième partie est une courte étude inspirée par des observations prises dans le service de J. Guérin. La première, beaucoup plus intéressante, a été reproduite et développée la même année dans la *Gazette médicale de Paris* (1844, p. 601). Elle a été, de plus, citée très honorablement dans les Leçons cliniques de Forget.

De retour à Paris, Dechambre reprend à la *Gazette médicale* la situation qu'il y occupait depuis plusieurs années, et bientôt, après la retraite de Genest, il y devient rédacteur pour la partie médicale. En même temps il continue avec l'assistance de Kuhn à recueillir à l'établissement de la Muette toutes les observations qui servent de base aux œuvres de J. Guérin. « Des travaux que celui-ci a publiés sur les difformités, nous écrit à ce sujet M. Brochin, qui était son collaborateur et qui est resté son ami, Dechambre a rédigé la plus grande partie, entre autres tout ce qui a trait

1. Voici l'indication des dates auxquelles ces examens furent subis et celle des notes obtenues :

1 ^{er} examen	6 janvier 1844 ;	président, M. Caillot. — Note : Satisfait (n° 3).
2 ^e —	12 janvier 1844 ;	— M. Ehrmann. — Note : Satisfait (n° 3).
3 ^e —	17 janvier 1844 ;	— M. J. Tourdes — Note : Bien-satisfait (n° 2).
4 ^e —	23 janvier 1844 ;	— M. Coze. — Note : Assez-bien (n° 4).
5 ^e —	24 janvier 1844 ;	— M. Forget. — Note : Bien-satisfait (n° 2).
Thèse.	6 février 1844 ;	— M. Forget. — Note : Bien-satisfait (n° 2).

2. Cette thèse est dédiée à MM. les professeurs Coze et Forget. Elle a été écrite à Strasbourg même. Une annotation de la page 13 le dit expressément : « En l'absence de mes notes, j'ai mieux aimé négliger complètement ici le poids du cœur que de m'en rapporter à des souvenirs incertains.... »

à la théorie du strabisme et aux opérations de myotomie oculaire. La plupart de ces travaux ont dû rester inédits. » C'est dans cette période, qui s'étend de 1844 à 1853, que Dechambre a donné à la *Gazette médicale* le plus grand nombre d'articles importants. Je me bornerai à signaler, à côté de mémoires nombreux consacrés à l'examen des questions médicales à l'ordre du jour, les études désignées sous le titre de *Revue sanitaires* et qui résument, pendant une période de trois années (1846 à 1848), l'histoire épidémiologique de la ville de Paris. Dechambre a eu le grand mérite de commencer alors ces revues d'ensemble qui, appuyées de tableaux météorologiques et indiquant le mouvement général des hôpitaux, avaient pour objet de faire bien connaître les maladies régnantes.

On sait tous les services qu'ont rendus à la prophylaxie hygiénique aussi bien qu'à la pathologie les remarquables communications faites pendant plusieurs années à la Société médicale des hôpitaux par son éminent secrétaire général M. E. Besnier. Ses *rapports sur les maladies régnantes* sont justement considérés comme de petits chefs-d'œuvre d'analyse et de critique. Tous les épidémiologistes ont vivement regretté que la Société des hôpitaux n'ait pu trouver, parmi ses membres, un savant assez dévoué à ce genre d'études pour continuer l'œuvre que M. Besnier avait si bien préparée. Dechambre avait su déjà, à une époque où nul ne se préoccupait de statistique hospitalière, en bien comprendre l'importance et l'intérêt. Il y est revenu en 1853 et 1854, et inséra dans la *Gazette*

hebdomadaire une histoire méthodique de l'épidémie de choléra, établissant sur des documents inédits l'itinéraire de l'épidémie en France, et cherchant à préciser ses conditions de développement. C'est aussi dans la *Gazette médicale* que nous trouvons, à côté de mémoires spéciaux sur la *pharyngo-laryngite*, sur la *présence du sucre dans l'urine des vieillards*, etc., une note intéressante relative à la *monomanie homicide*. La Société médico-psychologique venait d'être fondée. Dechambre en était le premier secrétaire général (c'est le docteur Cerise qui lui succéda), et dès ses débuts il s'était particulièrement intéressé aux questions de médecine légale. Enfin les études spéciales qu'il avait poursuivies jusque-là et son goût pour les recherches historiques et archéologiques lui ont permis, en 1851 et 1852, d'écrire un mémoire des plus intéressants sur les *caractères de la figure d'Alexandre le Grand et de celle de Zénon le stoïcien*. Il y démontre que les irrégularités notées sur ces figures ont été attribuées bien à tort soit à la maladresse de l'artiste soit à un ajustement vicieux du cou sur la gaine du monument. L'observation scientifique y fait voir un ensemble et une subordination réciproques de traits qui ne doivent rien au hasard et ne peuvent être, au contraire, que le produit d'un travail réfléchi.

On comprendra aisément qu'après deux longues années durant lesquelles il avait peu à peu conquis une juste renommée, Dechambre dut songer à acquérir une situation indépendante. Son ami Diday, auquel l'unissaient les sentiments d'une cordiale amitié au moins autant que l'exercice de

fonctions semblables, pensait à s'associer à lui pour la création d'un nouveau journal. Jules Guérin alla au-devant de leur désir, et M. Diday a conté lui-même cette singulière histoire : « En 1853, dit-il¹, il nous fut proposé, à lui et à moi, de devenir acquéreurs de la *Gazette médicale de Paris*. Le prix demandé était de 76 000 francs. Soixante-seize mille francs un journal qui, durant les cinq années précédentes, n'avait pas donné de dividendes à ses actionnaires ! Il y avait certes de quoi réfléchir. Réfléchir !... Une bienveillance aussi spontanée qu'empressée ne nous en laissa pas le temps. Confiantes dans les destinées de notre ami, de toutes parts nous vinrent d'encourageantes offres. Grâce à ce concours effectif qui nous assurait une collaboration de première valeur, en même temps que des versements comptants, nous étions à la veille de terminer lorsque, pour des motifs d'un autre ordre, nous crûmes devoir rompre les négociations. » Ces motifs, on peut les divulguer aujourd'hui. Voici en quels termes M. Diday a bien voulu compléter son récit : « Nous allions conclure lorsque, au dernier moment, nous apprîmes que J. Guérin avait demandé à son caissier, M. Bernard Neuhaus, de lui remettre la liste exacte des abonnés de la *Gazette*. Supposant que notre vendeur avait l'intention, tout en nous cédant son journal, d'en fonder un autre, nous lui exprimâmes nettement nos craintes en lui demandant une explication. La réponse fut celle-ci : « Croyez-vous donc que je veuille

1. *Lyon médical*, 1886, p. 66.

briser ma plume? » Le marché fut rompu et nous nous séparâmes sur ce... quiproquo. »

Il fallait citer cet incident, qui explique à lui seul pourquoi, à dater de ce jour, J. Guérin ne cessa de lutter contre Dechambre avec une violence à laquelle celui-ci dut parfois répondre par des articles assez acerbes. Quelques semaines après une rupture que J. Guérin avait crue désastreuse pour son ancien collaborateur, Dechambre trouvait en effet une coopération intellectuelle, morale et financière qui le mettait à même de fonder la *Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie*.

On comprendra pourquoi je ne puis exprimer ici moi-même ce que M. Diday a si bien dit de cette alliance qui permit à Dechambre de réaliser tout le bien qu'il rêvait de faire : « Un homme entre tous clairvoyant, sagace, libéral, homme d'ailleurs avec qui l'on a justement pu dire, dans les deux acceptions du mot, que *le commerce était sûr*, Victor Masson, nous offrit ce que nous avons été sur le point d'acheter. En fondant ensemble la *Gazette hebdomadaire*, Dechambre et Masson s'étaient mutuellement devinés, pressentis jusqu'au bout, et — de la part de l'éditeur, de père en fils — ces deux pures et vives forces alliées, convergeant toujours en ligne droite vers le but le plus élevé, ont imprimé au journalisme médical un triple caractère d'utilité, de dignité, de moralité dont la science, l'enseignement, la profession n'ont pas cessé et ne cesseront pas sitôt de bénéficier¹. »

1. *Lyon médical*, 1886, p. 66.

A dater de ce jour, une vie nouvelle commence pour Dechambre : son journal est à lui. Sans aucun souci matériel, il peut y dire tout ce qu'il pense, y défendre avec énergie les intérêts scientifiques et professionnels. A peine installé, il s'entoure d'une phalange de jeunes savants qu'il sait attirer et retenir par l'aménité de son commerce, la dignité de son caractère, l'autorité que lui donne son expérience de savant et d'écrivain. « Arbitre des travaux d'autrui, a dit encore M. Diday, il devait se tenir au courant et au niveau du mouvement scientifique moderne. Il voulut l'être; il le fut, et ce n'est là ni le moins laborieusement acquis ni le moins efficace des titres qu'il conserva jusqu'à la fin à une autorité incontestée. » De 1853 à 1885 la préoccupation constante sinon exclusive de Dechambre fut donc sa *Gazette*. Pendant plusieurs années il s'y donna tout entier, rédigeant lui-même non seulement les bulletins dans lesquels il aimait à résumer et à critiquer toutes les questions à l'ordre du jour, ou les feuilletons qui lui permettaient de prouver la finesse de son esprit et ses qualités d'humaniste en traitant les sujets philosophiques ou les questions professionnelles les plus diverses, mais encore les revues de journaux, les bibliographies, les articles de variétés. L'activité qu'il sut déployer ainsi ne saurait trop être louée. « Produire sans cesse et pour cela apprendre toujours, tel est, a dit M. Béclard, le rôle de l'écrivain en rapports constants avec le public » Dechambre l'avait bien compris. Il sentait que la vie d'un médecin vraiment passionné pour l'art qu'il exerce ne peut se limiter exclusive-

ment à la pratique professionnelle. Les observations qu'il recueille, les succès qu'il obtient, les enseignements qu'il tire de son expérience clinique, il ne peut pas, il ne doit pas les garder pour lui seul. Aussi, lorsqu'il n'a pu être investi de la glorieuse mission d'instruire les autres, de leur montrer les horizons nouveaux, de rendre plus saisissante, en la personnifiant pour ainsi dire par la parole, l'idée abstraite qui semble vraie et doit être bien comprise; en un mot, lorsqu'il ne peut être professeur, le médecin, vraiment soucieux de rendre quelques services à ceux qui viendront après lui, doit s'efforcer non seulement de lancer dans le monde savant les idées nouvelles, mais encore de les féconder, de les mûrir par des commentaires historiques et critiques. Alors que la leçon magistrale, la conférence clinique, le livre, sont une expression plus réfléchie, plus tranquille, plus parfaite de sa pensée, l'article de journal, souvent écrit à la hâte, doit servir à exposer clairement les faits et s'efforcer de dissimuler, par la clarté du style, ce qui peut manquer parfois à la maturité de la pensée. Ce sont là les idées qui ont toujours guidé Dechambre, et c'est pourquoi son journal a pu être considéré comme un organe d'enseignement. Que de fois, accablé par les soucis d'une clientèle nombreuse, à laquelle il était si attaché, lui a-t-il fallu rédiger en quelques instants, pour être prêt à l'heure inexorable de la mise en pages, une appréciation raisonnée sur des questions qui auraient mérité de longues méditations et de sérieuses lectures! Et cependant quel est celui de ses lecteurs qui

s'apercevrait aujourd'hui, en lisant cette prose si limpide, si correcte, de l'effort qu'elle lui avait coûté ?

Alors qu'il fondait la *Gazette hebdomadaire*, Dechambre avait à lutter contre la redoutable concurrence de deux journaux dirigés, comme le sien, par des maîtres en journalisme. Tandis que J. Guérin continuait, lutteur infatigable, à dissenter sur tous les sujets à l'ordre du jour, mettant au service de son talent de polémiste des connaissances étendues sur la plupart des questions chirurgicales et une ténacité difficile à vaincre, Amédée Latour, causeur plein de verve et d'esprit, savait mieux que tout autre exposer, sous une forme rapide, presque familière, toutes les questions qui intéressaient, au point de vue professionnel, administratif ou charitable, le corps médical et l'Académie. Malgré l'influence légitime qu'exerçaient alors sur l'opinion publique ces deux journaux si bien dirigés, Dechambre sut bientôt prendre place au premier rang.

« Rompant avec les procédés de polémique verbeuse, de critique rationaliste jusque-là en usage et en règne, le rédacteur en chef prit pour règle, imposa pour précepte à ses auxiliaires d'exclure les dissertations et de s'attacher aux faits, de réduire à ce qu'ils offrent de neuf les extraits des travaux académiques, ainsi que de la littérature étrangère. En tête du journal, et comme pour donner l'exemple, il institua ces articles de revue générale où hebdomadairement, soit par sa plume soit par celle d'un spécialiste autorisé, on lisait abrégées, analysées, rapprochées, discutées,

résumées en vue d'une conclusion finale, toutes les communications parues dans un espace de temps donné sur l'un des sujets actuellement à l'ordre du jour. Cette manière, dès le début, fut vivement goûtée : c'était la bonne. C'était un degré de trituration de plus aux matériaux alimentaires que jusque-là chaque journal se contentait de servir isolé, quoique pêle-mêle et presque en nature, à ses lecteurs »¹.

Est-il besoin de répéter ici ce que devint sous sa direction le journal qu'il avait fondé ? Les polémiques, parfois violentes, qu'il avait à soutenir contre J. Guérin et Amédée Latour, il a voulu les effacer lui-même ; et les paroles qu'il a prononcées à cette occasion méritent d'être retenues : « Les luttes de la science et des lettres, disait-il le 30 juin 1882, sur la tombe d'Amédée Latour, ont, comme d'autres, leurs entraînements, qui amènent des chocs aveugles et des blessures inutiles. Si, entre celui qui s'en va et celui qui vient lui dire un dernier adieu, il y a eu de ces chocs et de ces blessures, l'un et l'autre depuis longtemps ne les sentaient plus ; mais je n'ai pu résister au désir d'exprimer devant des écrivains appelés à la vie militante combien c'est un moment, je n'ose dire heureux en de telles circonstances, mais plein de consolation, que celui où l'on peut enfouir dans une tombe jusqu'aux dernières vestiges, s'il en restait, de toute dissension. »

Ces paroles adressées au fondateur de l'*Association gé-*

1. *Lyon médical*, 1886, p. 68.

nérale nous encouragent à ne mentionner ici que les travaux personnels qui, à côté de ses articles d'histoire et de critique, ont donné à Dechambre une si légitime autorité. Ceux-ci sont d'ordres divers. Avec une égale supériorité il a traité successivement les questions de philosophie médicale les plus controversées, les sujets de clinique et de thérapeutique, de physiologie pathologique ou d'hygiène, ou encore tout ce qui a trait à la législation et à l'administration médicales. Rappelons seulement quelques-unes de ces études. Ses articles sur *le vitalisme et l'organicisme*¹ suscitèrent une polémique qui fut tout à son honneur. Le savant et regretté Chauffard, en discutant les idées émises par Dechambre, avait rendu justice au talent avec lequel elles étaient exposées. En cherchant à les combattre, Fonssagrives a reconnu que la doctrine émise par le rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire* était bien de nature à satisfaire tous ceux qui ne se payent pas de mots et qui, par conséquent, sont forcés d'admettre « qu'entre la force vitale et la matière dont elle est inséparable, il y a un rapport spécifique, nécessaire, qu'on ne peut supposer rompu par un écart *spontané* de l'une ou de l'autre, sans émettre une proposition inintelligible, puisque la force dite vitale ne serait pas telle sans la matière de l'organisation, ni celle-ci sans la forme vitale. » A diverses reprises, soit dans des articles spéciaux ou des feuillets, plus souvent dans les bibliographies consacrées

1. *Gazette hebdomadaire*, 1855, 1860, 1864 et 1875.

à l'analyse des ouvrages de psychologie ou de pathologie générale, Dechambre a précisé et défendu sa doctrine *organo-vitaliste*. A côté de ces études de haute philosophie, il convient de citer l'exposé si complet qu'il a tracé de l'état actuel de la science médicale, de ses tendances générales, de ses rapports légitimes avec la physique, la chimie, l'anatomie, la physiologie, l'histoire naturelle, l'hygiène et la thérapeutique¹. Nous aurons à revenir sur ce sujet en parlant de l'œuvre magistrale qui en a été l'occasion.

Parmi les principales recherches cliniques de Dechambre, il convient de citer, après les mémoires qu'il a publiés au cours de son internat et que nous avons indiqués ci-dessus, un certain nombre d'observations relatives à l'*érysipèle* (1858), au *catarrhe d'été* ou *fièvre de foin* (1860), à la *congestion cérébrale apoplectiforme* (1861), à l'*ictère grave* (1862), à la *scarlatine* (1870), à l'*aphasie* (1865), aux analogies qui paraissent exister entre le *scorbut* et le *béribéri* (1871), etc., etc. Ce sont pour la plupart des observations recueillies dans sa pratique, publiées à l'occasion d'une discussion académique, et enrichies de commentaires critiques de nature à leur donner une valeur réelle. Plusieurs de ces observations sont consacrées à élucider des sujets de pathologie ou de thérapeutique alors controversés. Nous citerons les *Expériences sur la chromidrose* lues à la *Société médicale des hôpitaux* en 1861, les *Recherches sur l'action*

1. Introduction du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, 1^{er} octobre 1864.

décolorante des urines soit glycosiques, soit normales sur la teinture d'iode et sur la teinture de brome (1863), diverses observations de thérapeutique appliquée sur l'emploi des hypophosphites dans le traitement de la phthisie pulmonaire (1856), ou sur l'emploi de la racine de grenadier contre le ténia (1836). Peu d'années avant sa mort, à l'occasion d'une importante communication de M. G. Sée sur l'obésité et son traitement, Dechambre rappelait à l'Académie les expériences qu'il avait faites avec l'aide de M. Vulpian, pour démontrer l'influence des saignées abondantes sur la production de la pléthore sanguine, de l'anévrysme du cœur et des bruits de souffle cardiaque et vasculaires (1866). Ces expériences ne sont pas les seules. Aussitôt qu'un problème physiologique se trouvait posé, Dechambre s'efforçait de le résoudre et, grâce à la collaboration des savants qui l'assistaient à la *Gazette*, il y parvenait souvent. C'est ainsi qu'en 1866 il avait publié, avec M. Vulpian, une *Note sur la production des bruits anormaux du cœur dans les cas d'anémie*, et qu'avec l'assistance de M. Marc Sée il avait étudié les *Effets de la ligature de l'œsophage* (1856) et l'*influence exercée par l'air sur les plaies* (1857). A diverses reprises, et en particulier dans un mémoire publié en 1874, il avait précisé sur lui-même l'*absorption de l'iode par la peau*.

A côté de ces œuvres scientifiques il s'essayait à des études d'archéologie, de philologie, d'histoire médicale. Citons seulement ici, après son *Étude sur les caractères de la figure d'Alexandre le Grand* et de celle de Zénon que

nous avons mentionnée plus haut (p. 26), ses recherches sur *quelques marbres antiques concernant des études anatomiques* (étude faite en 1857 avec la collaboration de M. Charcot), ses écrits sur la *Maladie de François I^{er}* (1856), sur le *Pansement chez les anciens* (1865), sur le *Service de santé militaire chez les Romains* (1868), sur la *Crémation des morts sur les champs de bataille* (1870). Dans ces diverses études, où les recherches personnelles de l'auteur tiennent toujours une si grande place, aussi bien que dans les feuilletons consacrés à élucider divers points de linguistique encore obscurs, Dechambre fait preuve d'une érudition remarquable jointe à un sens critique très développé. Dans la série d'articles qu'il a consacrés à définir et à tracer les devoirs du médecin, à apprécier l'organisation de nos Facultés, de nos écoles, du corps sanitaire de l'armée et de la flotte, des associations et sociétés de bienfaisance et de secours mutuels, partout et toujours il montre quelle haute idée il a du rôle que doit jouer le médecin. « Il est bon, a-t-il écrit, que l'homme de l'art ne soit jamais sensiblement inférieur en éducation à celui qu'il devra soumettre, en somme, à ses prescriptions, à ses *ordonnances*, et envers lequel il lui faudra maintenir l'autorité de la science. Ce n'est pas seulement au lit du malade qu'il donne la mesure de sa valeur personnelle ; c'est aussi dans les rapports journaliers de la conversation, dans les jugements qu'il porte sur les hommes et les choses, dans le savoir dont il fait preuve¹. »

1. *Le Médecin*, p. 71.

Dechambre avait su donner tant de preuves non seulement de son expérience et de son savoir, mais encore de son jugement et de son honnêteté, qu'il était devenu le chef respecté du journalisme médical contemporain et, je l'ai dit devant sa tombe, l'arbitre suprême de toutes les discussions déontologiques. C'est pourquoi la pensée lui était venue de résumer en une série d'aphorismes une sorte de code professionnel. Comme tous les médecins profondément lettrés, comme tous ceux qui aiment à vivre dans le commerce des poètes et des philosophes de l'antiquité, qui ont l'habitude de se délasser de leurs travaux scientifiques en lisant les chefs-d'œuvre de la littérature ancienne, Dechambre s'essayait parfois à écrire de petits poèmes, des fables, des nouvelles. Il pensait, avec raison, que cette gymnastique de la pensée, qui affine le langage et lui donne une plus grande souplesse, inspire aussi plus de délicatesse à l'écrivain qui doit traduire avec précision des idées souvent bien difficiles à exposer clairement. Bacon avait dit que rien de ce qui concerne l'humanité ne doit être étranger au médecin. « Bien avant l'époque de Bacon, dit Dechambre, et sans remonter à Lucrèce et encore moins aux œuvres métriques des premiers philosophes grecs, la poésie, qui à elle seule est un témoignage irrécusable d'une forte culture littéraire, avait prêté sa langue à nombre d'ouvrages de science et particulièrement de médecine¹. » A diverses reprises il avait publié dans

1. *Le Médecin*, p. 70.

la *Gazette hebdomadaire* des poésies dont le sujet presque toujours se rapportait à l'art médical. Je citerai en particulier son *Ode à Bichat*, diverses pièces intitulées : *Loisirs du siège*, ou encore son *Épisode de la vie médicale* (1869). Ce fut une sorte de traduction du serment d'Hippocrate qu'il voulut, le 6 janvier 1882, offrir à ses lecteurs en cadeau d'étrennes sous ce titre : *les Commandements du médecin*. Cette pièce, il avait été d'autant plus désireux de l'écrire qu'elle lui paraissait résumer tous les préceptes déontologiques qu'il venait de rappeler dans un article de son dictionnaire. Je n'oublierai jamais la matinée que je passai près de lui, le 25 décembre 1881, pour lire et remanier cet article qu'il avait composé avec tant de plaisir. Il lui semblait, me disait-il, revivre ses jeunes années, alors qu'il préparait au collège de Sens ses premières inspirations poétiques. Ce *Souvenir hippocratique* fut réimprimé deux fois, dans l'article DÉONTOLOGIE du *Dictionnaire encyclopédique* et dans le livre *le Médecin*.

Dix années à peine après avoir fondé la *Gazette hebdomadaire*, assuré de son succès, heureux de voir ses collaborateurs, plus nombreux et plus dévoués chaque jour, le reconnaître comme un maître et comme un guide, Dechambre eut le courage d'accepter la direction de l'œuvre monumentale « qui fut comme le couronnement de sa vie et qui restera l'honneur de sa mémoire¹. Demander une monographie à ceux de qui il avait si souvent obtenu un

1. P. Diday (*Lyon médical*, 1866, p. 68).

article, et savoir demander à chacun ce dont chacun avait eu déjà l'occasion de fournir un spécimen, c'était tout le secret de cette entreprise colossale; et c'est même ce qui en constitue le vrai caractère; car qu'est cet admirable *Dictionnaire encyclopédique*, sinon un recueil de monographies substantielles mais complètes, chacune signée d'un nom faisant autorité; monographies dont plusieurs sans doute n'eussent jamais vu le jour si, plus sûr d'être écouté que le plus impérieux commandement, l'ordre alphabétique, appuyé des pressants rappels de Dechambre, n'était venu redire incessamment à l'auteur ce qu'on attendait de son zèle. »

J'ai dit sur la tombe de Dechambre ce qu'il lui avait fallu de ténacité dans le travail et de courage pour mener à bien cette œuvre monumentale. Soixante-dix-neuf volumes étaient publiés ou prêts à paraître le 20 décembre 1885. Il me serait difficile aujourd'hui d'insister sur la valeur scientifique de cet ouvrage qui continuera à s'appeler le *Dictionnaire de Dechambre*. Des nécessités impérieuses avaient contraint notre cher et vénéré directeur à revenir, en 1885, au plan primitif dont l'ampleur avait été considérablement dépassée. Il lui fallait, dans ce but, réduire le nombre et surtout l'étendue des articles qui restaient à écrire, supprimer la plupart des biographies et des bibliographies et, pour conserver à l'œuvre son intérêt médical sans lui enlever son caractère encyclopédique, recommencer pour les vingt volumes qui restaient à publier le travail de classification et de distribution précédemment

ébauché. Dechambre se remit à cette tâche avec l'ardeur qu'il apportait à tout ce qu'il savait entreprendre. Hélas ! cet effort fut le dernier. Il avait à peine commencé cette revision de la table des matières du *Dictionnaire encyclopédique* lorsqu'il fut frappé à mort. Mais durant, ces vingt années, que de travaux inspirés par lui, que de savantes recherches faites en vue de dresser une nomenclature aussi complète que précise des mots à introduire dans le Dictionnaire, que d'articles personnels dus à sa plume infatigable !

C'est dans le premier volume qu'il publiait cette Introduction dans laquelle, après avoir écrit l'histoire des lexiques et des dictionnaires, il s'était appliqué, nous l'avons dit, à caractériser l'état actuel de la science médicale. A côté d'une série de travaux de moindre importance, les volumes suivants lui doivent les articles : *Anatomie des beaux-arts*, *Anthraxose*, *Aphonie*, *Asthénie*, *Déterminisme*, *Éléments morbides*, *Lait*, *Langue* (pathologie interne), *Malignité*, *Mesmérisme*, et enfin *Déontologie*.

De ces monographies, celles qu'il aimait à citer, celles qui sont les plus remarquables à tous égards, sont les deux dernières.

L'article *Mesmérisme* a été diversement jugé. Il faut, pour en apprécier l'esprit et les tendances, se reporter à l'époque à laquelle il a été écrit. Les faits d'hypnotisme et de suggestion mentale, aujourd'hui démontrés par des expériences positives, étaient alors ignorés. Le braidisme avec toutes ses conséquences psychologiques et médicales

n'avait pas encore remplacé le mesmérisme et le spiritisme avec leurs exagérations et les grossières supercheries de leurs adeptes. Il était difficile, sinon impossible, de dégager ce qu'il pouvait y avoir de réel dans certaines des expériences de Mesmer. Or Dechambre avait, en 1835, fait avec MM. H. Roger, Diday et Debrou une série d'observations, sur des sujets *anciens somnambules* qui avaient trompé Georget, Ferrus et Rostan, et furent convaincus de supercherie. Il avait recommencé en 1841, avec le concours de Peisse, des expériences qui lui prouvèrent la possibilité de voir assez distinctement à travers les bandeaux, même les plus opaques en apparence, dont se servaient alors les magnétiseurs. Appelé par le docteur Teste à assister à de nouvelles séances de magnétisme, il avait, pour la troisième fois, convaincu de supercherie la somnambule qui servait de sujet lucide. On comprend donc que le jour où, sans qu'aucun fait nouveau eût pu modifier ses convictions et alors que la doctrine du spiritisme avait seule surnagé au naufrage du mesmérisme, Dechambre se mit à étudier l'histoire dogmatique du magnétisme animal, il s'attachât surtout à mettre en évidence les contradictions et les supercheries des expérimentateurs d'autrefois, à montrer le peu de solidité des preuves qu'ils alléguaient et à conclure que *le magnétisme animal n'existe pas*. Nous savons que, dans les dernières années de sa vie, sans se départir tout à fait d'un certain degré de scepticisme bien naturel après ses études et ses désillusions d'autrefois, il avait accepté ce qu'il y a de vrai dans

les expériences et les observations nouvelles. L'autorité incontestée de son ami le professeur Charcot et, plus encore que l'attachement qui les unissait depuis tant d'années, la haute estime qu'avait Dechambre pour son illustre collaborateur, lui faisaient voir ces questions sous un autre jour et ne parler qu'en termes très réservés des doctrines actuelles. Il me paraît certain qu'il aurait confié à un élève de M. Charcot la rédaction de l'article *Hypnotisme*. Je crois n'avoir fait qu'obéir à sa volonté en demandant qu'à côté de l'article *Mesmérisme*, le lecteur du *Dictionnaire* pût lire un travail inspiré par l'école de la Salpêtrière.

Je parlerai, plus loin, de l'article *Déontologie*, qui a été reproduit et complété dans le livre *le Médecin*; mais je dois affirmer de suite que, s'il eut des satisfactions d'amour-propre et la joie de voir ses collaborateurs répondre courageusement à ses appels, Dechambre eut aussi de graves préoccupations et qu'il rencontra sur sa route bien des obstacles alors qu'il s'efforçait de mener à bien la grande œuvre qu'il avait entreprise! Il n'en est pas qui lui ait été aussi pénible que le désastre dont il fut victime en 1871. Dechambre habitait alors, au numéro 49 de la rue de Lille, un appartement où il avait formé une bibliothèque considérable et réuni des documents nombreux sur l'histoire de la médecine. Ses tiroirs étaient pleins de manuscrits précieux, voire même de poésies auxquelles il tenait plus encore pour les souvenirs qu'elles rappelaient que pour leur valeur littéraire. Les tables de matières du *Dictionnaire encyclopédique*, les notes prises en vue de les achever, plusieurs

articles prêts à être imprimés ; en un mot, tout ce que comprend, tout ce qu'exige la confection matérielle d'un ouvrage de ce genre, emplissait de nombreux cartonniers. Des œuvres d'art, parmi lesquelles son portrait peint par Drolling, rendaient moins austère cette demeure du savant et de l'homme de bien qui, étranger aux luttes politiques, n'avait pu manquer cependant de dire dans son journal tout ce qu'il pensait du spectacle douloureux qu'avait donné le peuple de Paris pendant la guerre de 1870 : « On ne peut se dissimuler, avait écrit Dechambre le 9 février 1871, que rien jusqu'ici n'est venu apporter quelque encouragement aux espérances de régénération qu'on se plaisait à fonder sur les leçons du malheur et dont nous nous faisons, nous aussi, l'écho il y a cinq mois. Quel exemple a donné le peuple, celui du moins que nous avons eu sous les yeux ? Nous ne parlons pas de la classe bourgeoise ni de la classe aristocratique, qui ont montré presque partout un admirable esprit de devoir et de sacrifice, mais bien de cette classe où un membre éminent du gouvernement de la Défense nationale ne voit pas ombre de « populace ». Quel exemple a-t-il donné ? Celui de l'indiscipline, de la dévastation, de la panique, trop souvent de l'espionnage, enfin de l'inconduite sous toutes les formes, et par-dessus tout de l'ivrognerie. Et aujourd'hui encore, quand tout devrait être morne et sévère, on se sent indigné d'être à chaque pas heurté par des citoyens titubants, d'entendre leurs chants éraillés, et le cœur se soulève à l'odeur aigre dont leurs débauches emplissent les rues. »

Ces paroles si sévères, mais si bien justifiées par l'attitude de ceux qui devaient faire la Commune et par la faiblesse du gouvernement entre les mains duquel la France défaillante venait de tomber, ont-elles irrité un des chefs du mouvement insurrectionnel; ou bien faut-il croire, comme on l'a écrit, qu'une vengeance personnelle est venu frapper non pas Dechambre, mais l'un des locataires de la maison qu'il habitait? Quelle que soit la cause qui entraîna cette ruine, elle fut décidée dans la soirée du 23 mai 1871. On donna à Dechambre un quart d'heure pour quitter sa demeure. Il employa ce temps à bien s'assurer que les vieillards, les femmes et les enfants qui l'habitaient étaient en état de fuir. Il dut abandonner aux flammes tout ce qu'il possédait.

Après quelques jours passés en province, où il s'était réfugié, il vint s'installer, 9, cité Martignac, dans l'hôtel qu'un de ses clients et amis, M. le baron de Monticourt, mettait à sa disposition. C'est là que, tout en reprenant la direction de la *Gazette hebdomadaire* qu'il avait dû quitter durant quelques semaines, il recommença le travail de préparation du *Dictionnaire encyclopédique*, si cruellement et si inutilement détruit par le barbare aveuglement des insurgés. Dès le 21 juillet il était en mesure d'annoncer à ses collaborateurs qu'il avait repris et suffisamment avancé pour les besoins du moment le travail relatif au classement des matières et à la distribution des articles. La publication qu'il dirigeait ne subissait donc « par le fait des événements récents » — ce sont les ex-

pressions de Dechambre — qu'un retard sans importance.

Tous ses confrères, à cette époque si douloureuse, ont admiré le calme et le courage dont il a fait preuve. En relisant le journal qui restait le confident de ses plus intimes pensées, on ne manquera pas de rendre plus vivement encore à Dechambre l'hommage que mérite cette conduite digne du respect de tous les honnêtes gens. Une fois seulement, dans un article consacré à exposer les dangers de l'alcoolisme et du tabac, il fit allusion aux amertumes de l'heure présente : « Au-dessus encore de cette passion, écrivait-il, il y a le relâchement de toute bride morale ; il y a ce sentiment maladif de la personnalité qui porte à secouer toute discipline, à ne baisser le front devant aucune autorité, devant aucune grandeur ; il y a le dégoût du travail, des vues perverses sur les droits de l'homme, des notions grossières sur la liberté et l'égalité ; et, à côté de cela, l'oubli des devoirs les plus impérieux, et, hors les excitations de l'intérêt matériel, un abandon de soi-même, une nonchalance qui ne sait pas même se secouer au fond des abîmes ! Voilà les causes de la décadence des peuples ; elles ne sont pas autres présentement que dans les sociétés antiques où l'on ne fumait pas. Les courants qui passent à travers les nations à des heures marquées, vents de mort ou brises fécondes, pour les dessécher ou les faire fleurir, sont autrement puissants que deux ou trois appétits déréglés. On peut les gêner quelquefois, les arrêter jamais. Est-ce un vent de mort qui a soufflé sur notre pays ? Nous

ne le croyons pas encore; mais il est déjà bien triste d'avoir à se le demander¹. »

On comprendra que j'aie tenu à citer textuellement cette page où, dans un cri d'amertume et de désespérance, Dechambre exprimait si bien ce que pensaient alors ceux qui avaient assisté aux lamentables scènes de la guerre civile. Avant d'en avoir été la victime, n'avait-il pas prévu ce qui serait la conséquence inévitable des compromissions coupables d'un gouvernement trop timoré pour savoir diriger et contenir les passions du peuple. « On réorganisera l'armée, disait-il le 3 février 1871, soit, et l'on aura raison; il faudra surtout la démocratiser et — singulier accouplement de mots — on ne la démocratisera qu'en l'aristocratisant, c'est-à-dire en rendant le service obligatoire pour tous ceux qui comprennent la différence du patriotisme et du chauvinisme, et qui prennent un intérêt réfléchi à la prospérité et à la grandeur du pays. On rendra l'instruction primaire obligatoire, soit encore; mais nous craignons qu'on ne se fasse à cet égard quelque illusion. L'instruction est comme le vin; elle peut produire beaucoup de bien ou beaucoup de mal, suivant l'usage qu'on en fait. L'instruction n'est pas l'éducation; elle est seulement une des voies qui y conduisent et, quand il s'agit d'un peuple, cette voie-là peut traverser plusieurs générations avant d'aboutir. Dans un pays dépourvu d'éducation morale et dans l'état présent de nos institutions, une instruction tout à fait élémentaire

1. *Gazette hebdomadaire* 1871, p. 406.

pourrait n'avoir d'autre résultat *immédiat* que d'exciter les convoitises, d'enlever plus de bras encore aux travaux manuels et d'augmenter le nombre des déclassés. » Ces paroles ne devraient-elles pas être méditées de nos jours par les successeurs des hommes politiques dont, bien qu'il ne fût et ne voulût être que médecin, Dechambre avait cru devoir juger la conduite ? Et ne fallait-il pas, en appréciant la vie et les travaux du savant et du publiciste, rappeler qu'il savait, à l'occasion, lire dans l'avenir avec la clairvoyance non d'un philosophe pessimiste, mais d'un patriote éclairé ?

Le 20 août 1871, Dechambre venait habiter définitivement l'appartement qu'il occupa jusqu'à son dernier jour dans la maison de son savant ami le baron Larrey, et y reprendre le cours de ses travaux. Les articles de journal ou de dictionnaire qu'il écrivit dans ce cabinet, si connu de tous les médecins contemporains, je les ai mentionnés plus haut. Il me reste à parler du livre qu'il avait eu le plus de joie à faire paraître, de ce véritable code de nos devoirs professionnels qu'il publia en 1882, sous ce titre : « *le Médecin* ».

Cet ouvrage, n'est pas la simple reproduction de l'article *Déontologie* du Dictionnaire encyclopédique ; il résulte surtout d'une autre conception du sujet. Il traite, en effet, de toutes les questions de jurisprudence qui ont des attaches avec les devoirs et les droits du médecin. Il donne à tous ceux qui peuvent se trouver embarrassés, dans les conjonctures si délicates et si difficiles à apprécier que

crée notre profession, des conseils qui devront guider leur conduite. Ce livre, je l'ai déjà dit, affirmait le caractère de l'homme qui l'avait signé. Il fallait avoir, pour oser l'écrire, cette grande autorité que seule peut conférer une existence qui fut toujours digne d'estime et de respect; il fallait avoir été toujours honnête.

Honnête homme, Dechambre le fut durant toute sa vie de publiciste, et je dois encore, à ce propos, citer à son honneur et à celui de M. Diday quelques lignes de la lettre dont j'ai déjà reproduit tant de pages. « Dechambre et moi, écrit M. Diday, pouvions nous dire *amis* dans toute la compréhension que ce terme peut recevoir. Fondée sur les souvenirs scolaires, sur un an de vie commune, sur vingt années de sentiments, d'aspirations, d'estime et de répulsions identiques, certes notre amitié devait sembler inébranlable. Si deux fois cependant elle fut ébranlée, j'ai le devoir — à cette heure je puis dire que j'ai la satisfaction — de reconnaître que ces secousses, aussi douloureuses pour l'un que pour l'autre, n'eurent d'autre cause que le haut degré, l'excès peut-être d'austérité que Dechambre apportait dans ses fonctions de rédacteur en chef. Deux fois il avait cru juste de faire sentir tout le poids de sa critique à des personnalités auxquelles, selon moi, rien ne le forçait de toucher d'un coup de plume aussi acéré. Avais-je tort d'invoquer, avais-je eu tort de rappeler les droits du cœur? Dechambre avait-il eu raison de leur imposer silence devant des exigences à ses yeux d'ordre supérieur?... En tout cas, ce sacrifice que, j'en suis sûr, il

n'accomplit pas sans déchirement me paraît à moi un irrésistible témoignage du prix qu'il attachait à sa mission d'arbitre entre les prétentions diverses que le titre de rédacteur en chef lui conférait l'obligation de réduire à leur juste valeur. »

Je ne saurais rien ajouter à ces paroles si délicatement révélatrices des circonstances auxquelles M. Diday a voulu ne faire qu'une allusion discrète. Je dirai seulement que cet hommage rendu à la loyauté de ses intentions eût touché profondément celui à qui il s'adresse. Dechambre, je puis et je dois l'affirmer ici, reconnaissait volontiers que sa critique, toujours dictée par un juste sentiment de ce qu'il considérait comme le vrai et le bien, avait été parfois un peu sévère. Comme il l'a dit en termes si touchants, sur la tombe d'Amédée Latour, il arrive un instant dans la vie où l'on regrette d'avoir blessé d'honorables médecins, où l'on voudrait pouvoir effacer surtout les paroles qui ont pu contrister des savants que l'on sait dignes de l'estime et du respect de tous leurs confrères. Me plaçant à un tout autre point de vue, je dois reconnaître aussi que, bienveillant et affectueux envers tous ceux qu'il estimait, Dechambre ne pouvait supporter de ses collaborateurs la nonchalance ou l'inexactitude. Il considérait un manque de parole comme une désertion. Il ne pardonnait guère à ceux qui, après lui avoir formellement promis leur coopération, finissaient, après plusieurs demandes de sursis, par renoncer à l'article dont ils s'étaient chargés. Ferme-ment attaché à tous ses devoirs, n'ayant jamais failli aux

obligations dont il avait assumé la tâche, il avait peine à comprendre que l'on fût inexact, et surtout oublieux. Aussi jugeait-il sévèrement, sinon dans ses articles, du moins dans ses conversations, ceux qui lui avaient créé des embarras au moment où il croyait pouvoir le plus fermement compter sur leur collaboration effective.

Mais, s'il était parfois peu disposé à l'indulgence vis-à-vis de quelques-uns des savants et des médecins dont il avait réclamé la collaboration, qu'il restait bon, affectueux et secourable pour les malades ! Il était de ceux qui, tout en sachant se tenir au courant de tous les progrès, tout en travaillant incessamment à accroître et à perfectionner leurs connaissances, pensent que l'homme malade est non un sujet de curiosité pathologique, mais un être qui souffre et qui demande secours. Il savait comprendre que ce qui ennoblit notre profession, ce ne sont ni les profits matériels, ni les dignités qu'elle procure ; il croyait à sa valeur morale, indépendante de toute situation officielle. Il était en mesure d'affirmer, par son exemple, que le savoir, l'expérience, le tact, l'honnêteté de la vie, suffisent pour s'élever peu à peu à la hauteur de la plus belle mission qu'un honnête homme puisse ambitionner : celle d'être utile en faisant le bien.

Cette haute situation de clientèle, qui affirmait sa valeur comme médecin, il l'avait noblement, loyalement conquise, et les succès dont il était justement fier lui avaient souvent procuré ces joies consolantes qui nous récompensent de tous les efforts, de toutes les fatigues qu'exige

l'exercice de notre profession. Ces satisfactions intimes, il les prisait plus haut que les distinctions et les honneurs que lui avaient mérités ses services scientifiques et professionnels. Membre de l'Académie de médecine, membre honoraire de la Société des hôpitaux et de l'Académie de médecine de Belgique, associé ou correspondant de diverses Sociétés savantes, médecin du Conseil d'État, membre du Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes; officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique, etc., tels étaient cependant les titres qu'il pouvait ajouter à ceux de rédacteur en chef de la *Gazette hebdomadaire* et du *Dictionnaire encyclopédique*. Avec ces distinctions étaient venues l'aisance, puis la fortune. N'ajoutons donc point aux regrets que nous éprouvons de l'avoir perdu celui de penser qu'il n'ait pas trouvé, au déclin de sa vie, la juste récompense de son activité laborieuse. Reconnaissons plutôt, avec lui, — car il aimait à le rappeler aux jeunes médecins qu'il assistait au début de leur carrière — que la profession médicale est encore l'une des plus honorables et même l'une des moins décevantes.

J'en ai dit assez de la vie de Dechambre pour montrer que l'amour du travail, une volonté ferme, un jugement droit, une grande probité unie à beaucoup de tact, un dévouement absolu à tous ses devoirs, furent les qualités du médecin qui sut, pendant près de quarante années, se montrer toujours digne de l'estime de ses confrères, de l'écri-

vain et du moraliste dont la critique fut une perpétuelle leçon d'honnêteté et de bon sens. Son souvenir mérite donc « de rester dans nos mémoires comme le type de l'honorabilité, de la distinction d'esprit, de la dignité du caractère et de la conduite¹ ».

1. Discours de M. U. Trélat (*Gazette hebdomadaire*, 1886, p. 23).

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

AU BUSTE DU D^r DECHAMBRE

- MM. le d^r ARLOING, professeur à la Faculté de Lyon.
d^r ARNOULD, professeur à la Faculté de Lille.
d^r ARNOZAN, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux.
ASSELIN et HOUZEAU, éditeurs du *Dictionnaire encyclopédique*.

d^r BARTH, médecin des hôpitaux.
d^r BÉCLARD, doyen de la Faculté de médecine.
d^r BENI-BARDE.
d^r BERGER, chirurgien des hôpitaux.
d^r BERNHEIM, professeur à la Faculté de Nancy.
d^r BERTILLON, directeur de la statistique municipale.
d^r BERTIN-SANS, professeur à la Faculté de Montpellier.
d^r E. BESNIER, de l'Académie de médecine.
d^r BLACHEZ, médecin des hôpitaux, membre du Comité de
la *Gazette hebdomadaire*.
d^r BLANCHE, de l'Académie de médecine.
d^r BOINET, membre de la Société de chirurgie.
d^r BOUCHARD, de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.

MM. le d^r BOUCHACOURT, professeur à la Faculté de Lyon.
d^r BOUCHEREAU, médecin de Sainte-Anne.
d^r BOUREL-RONCIÈRES, médecin de la marine.
d^r BOURNEVILLE, député, médecin de Bicêtre.
d^r BOURRU, médecin de la marine.
d^r BOURSIER, agrégé de la Faculté de Bordeaux.
d^r BROCHIN, rédacteur de la *Gazette des hôpitaux*.
d^r BROUARDEL, doyen de la Faculté de médecine.
d^r BROWN-SÉQUARD, de l'Institut, professeur au Collège de France.

d^r CADET DE GASSICOURT, médecin des hôpitaux.
d^r CARLET, professeur à la Faculté des sciences de Grenoble.
d^r CHAMBARD, médecin de l'asile de Saint-Yon.
d^r CHARCOT, de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.
d^r CHAUVEAU, de l'Institut, professeur au Muséum.
d^r CHERVIN, directeur des *Annales de Démographie*.
d^r CHRÉTIEN, professeur à la Faculté de Nancy.
d^r CHRISTIAN, médecin de la maison de Charenton.
d^r COTARD, membre de la Société médico-psychologique.
d^r COÿNE, professeur à la Faculté de Bordeaux.

d^r DALLY, professeur à l'École d'anthropologie.
d^r DAMASCHINO, professeur à la Faculté de médecine.
d^r MERRY-DELABOST, professeur à l'École de médecine de Rouen.
d^r DELENS, chirurgien des hôpitaux.
d^r DELORE, professeur à la Faculté de Lyon.
d^r DEMANGE, professeur à la Faculté de Nancy.
d^r DESNOS, médecin des hôpitaux.
d^r DEWULF, ancien interne de la Salpêtrière.
d^r DIEULAFOY, professeur à la Faculté de médecine, membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.
d^r DOYON, correspondant de l'Académie de médecine.
d^r DREYFUS-BRISAC, médecin des hôpitaux, membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.

MM. le d^r DUREAU, bibliothécaire de l'Académie de médecine.
d^r MATHIAS-DUVAL, professeur à la Faculté de médecine.

d^r ELOY, rédacteur de la *Gazette hebdomadaire*.

d^r FÉLIZET, chirurgien des hôpitaux.
d^r FÉRÉOL, de l'Académie de médecine.
d^r FÉRIS, médecin de la marine.
d^r FERRAND, médecin des hôpitaux.
d^r FOURNIER, professeur à la Faculté de médecine.
d^r FOVILLE, inspecteur général des établissements d'aliénés.
d^r FRANCK (François), de l'Académie de médecine, membre
du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.

d^r GALEZOWSKI.
d^r GABRIEL, de l'Académie de médecine.
d^r GAYET, professeur à la Faculté de Lyon.
d^r GRANCHER, professeur à la Faculté de médecine.
d^r GRASSET, professeur à la Faculté de Montpellier.
d^r GUERMONPREZ, professeur à la Faculté libre de Lille.
d^r GUYON, professeur à la Faculté de médecine.

d^r HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.
d^r HALLOPEAU, médecin des hôpitaux.
d^r HAMELIN, professeur à la Faculté de Montpellier.
d^r HAYEM, professeur à la Faculté de médecine.
d^r HECHT, professeur à la Faculté de Nancy.
d^r HÉNOQUE, membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.
d^r HÉRARD, de l'Académie de médecine.
d^r HEYDENREICH, professeur à la Faculté de Nancy.
d^r HORTELOUP, chirurgien des hôpitaux.

JANKOWSKI, attaché à l'administration du *Dictionnaire encyclopédique*.

d^r JAVAL (Émile), de l'Académie de médecine.
d^r JULLIEN, agrégé de la Faculté de Lyon.

- MM. le d^r LABADIE-LAGRAVE, médecin des hôpitaux.
d^r ERNEST LABBÉE.
d^r LABBÉ, de l'Académie de médecine.
d^r LABORDE, de l'Académie de médecine.
d^r LABOULBÈNE, professeur à la Faculté de médecine.
d^r LACASSAGNE, professeur à la Faculté de Lyon.
LAHURE, imprimeurs du *Dictionnaire encyclopédique*.
d^r LANNELONGUE, professeur à la Faculté de médecine.
d^r LARCHER.
d^r LARREY, de l'Institut et de l'Académie de médecine.
d^r LAYET, professeur à la Faculté de Bordeaux.
LEFÈVRE, ancien président de la Société entomologique.
d^r LE FORT, professeur à la Faculté de médecine.
d^r LEGROUX, médecin des hôpitaux.
d^r LEREBoullet, membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.
d^r LEROUX, chef de clinique de la Faculté.
d^r LEROY DE MERICOURT, de l'Académie de médecine.
d^r LETOURNEAU, ex-président de la Société d'anthropologie.
d^r LETULLE, médecin des hôpitaux.
d^r LIÉTARD, médecin-inspecteur des eaux de Plombières,
d^r LUYs, de l'Académie de médecine.
- d^r MAGNAN, médecin de Sainte-Anne.
d^r MAREY, de l'Institut et de l'Académie de médecine.
d^r MARJOLIN, de l'Académie de médecine.
DE MARLY.
d^r MARTIN (A.-J.), membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.
d^r MASSE, professeur à la Faculté de Montpellier.
MASSON (G.), éditeur du *Dictionnaire encyclopédique*.
d^r MERKLEN, médecin des hôpitaux.
d^r MICHEL (Joseph).
d^r MILLARD, médecin des hôpitaux.
d^r MOLLIÈRE, chirurgien des hôpitaux de Lyon.
d^r MONOD, chirurgien des hôpitaux.
d^r MORACHE, professeur à la Faculté de Bordeaux.

MM. le d^r NICAISE, chirurgien des hôpitaux.

d^r NUEL, professeur à l'Université de Gand.

d^r OLLIER, professeur à la Faculté de Lyon.

d^r ONIMUS.

PASTEUR, de l'Institut et de l'Académie de médecine.

d^r PÉAN, chirurgien des hôpitaux.

d^r PÉNARD (Versailles).

d^r PETIT (André), membre du Comité de la *Gazette hebdomadaire*.

d^r DE PEZZER.

d^r PICOT, professeur à la Faculté de Bordeaux.

d^r PINARD, agrégé de la Faculté, accoucheur des hôpitaux.

d^r PITRES, doyen de la Faculté de Bordeaux.

d^r POTAIN, professeur à la Faculté de médecine.

d^r POZZI, chirurgien des hôpitaux.

d^r PROUST, professeur à la Faculté de médecine.

d^r DE RANSE, directeur de la *Gazette médicale de Paris*.

d^r RAYMOND, médecin des hôpitaux.

d^r RECLUS, chirurgien des hôpitaux, membre du Comité de
la *Gazette hebdomadaire*.

d^r RHOMER, agrégé de la Faculté de Nancy.

d^r RICHELLOT, chirurgien des hôpitaux.

d^r RICKLIN, rédacteur de la *Gazette médicale de Paris*.

d^r RICORD, de l'Académie de médecine.

d^r RITTI, médecin de la maison de Charenton.

RIVIÈRE, rédacteur de la *Gazette hebdomadaire*.

d^r Ch. ROBIN, de l'Institut.

d^r ROCHEFORT, médecin de la marine.

d^r H. ROGER, de l'Académie de médecine.

d^r ROLLET, professeur à la Faculté de Lyon.

d^r ROTUREAU.

d^r SANNÉ.

d^r Germain SÉE, professeur à la Faculté de médecine.

MM. le d^r Marc SÉE, de l'Académie de médecine.

d^r SEGOND, chirurgien des hôpitaux.

d^r SIREDEY, de l'Académie de médecine.

d^r SPILLMANN, professeur à la Faculté de Nancy.

d^r STRAUS, médecin des hôpitaux.

d^r TARTIVEL, rédacteur de l'*Union médicale*.

d^r TESTELIN, sénateur.

d^r THOMAS, bibliothécaire adjoint à la Faculté.

d^r TILLAUX, de l'Académie de médecine.

d^r TOURDES, doyen de la Faculté de Nancy.

d^r TRÉLAT, professeur à la Faculté de médecine.

d^r TRIPIER, professeur à la Faculté de Lyon.

d^r TROISIER, médecin des hôpitaux.

d^r VACHER (Orléans).

d^r VALLIN, de l'Académie de médecine.

d^r VERNEUIL, de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine.

d^r VIDAL, de l'Académie de médecine.

VIGIER, rédacteur de la *Gazette hebdomadaire*.

d^r Villemin, de l'Académie de médecine.

d^r VOISIN, médecin de la Salpêtrière.

d^r VULPIAN, de l'Institut, professeur à la Faculté de médecine

d^r WIDAL, médecin inspecteur de l'armée.

d^r WORMS (Jules), de l'Académie de médecine.

Le total des souscriptions s'est élevé à 4857 fr. 65 c.

16546. — IMPRIMERIE A. LAHURE

9, rue de Fleurus, à Paris.

